LOGEMENTS ALTERNANTS

ANNEE 2024 - 2025

Formulaire de désistement

(Résidence AZIYADÉ – ALTERNANTS – uniquement)

Je soussigné(e) (nom et prénom de l'étudiant alternant) ……

……..

Souhaite annuler la réservation effectuée pour la résidence AZIYADÉ – Alternants

Pour la période du …… Au …….

- Si l'annulation intervient :
  - Entre 1 et 5 jours avant le début du séjour, une pénalité égale au montant de la réservation restera acquise au prestataire.
  - Entre 6 et 10 jours avant le début du séjour, une pénalité égale au montant de 3 nuitées restera acquise au prestataire
  - entre 11 et 30 jours avant le début du séjour, une pénalité égale au montant de 2 nuitées restera acquise au prestataire

☐ Je sollicite le remboursement de la réservation de laquelle seront éventuellement déduits les frais d'annulation.

Je joins un R.I.B (relevé d'identité bancaire) pour le remboursement éventuel.

Fait à (ville) …….. Le (date) ……..

Signature de l'étudiant :

Attention : le CROUS procèdera au remboursement des sommes dues dans un délai de 2 mois.

Document à adresser par mail à : residencealternants17@crous-poitiers.fr